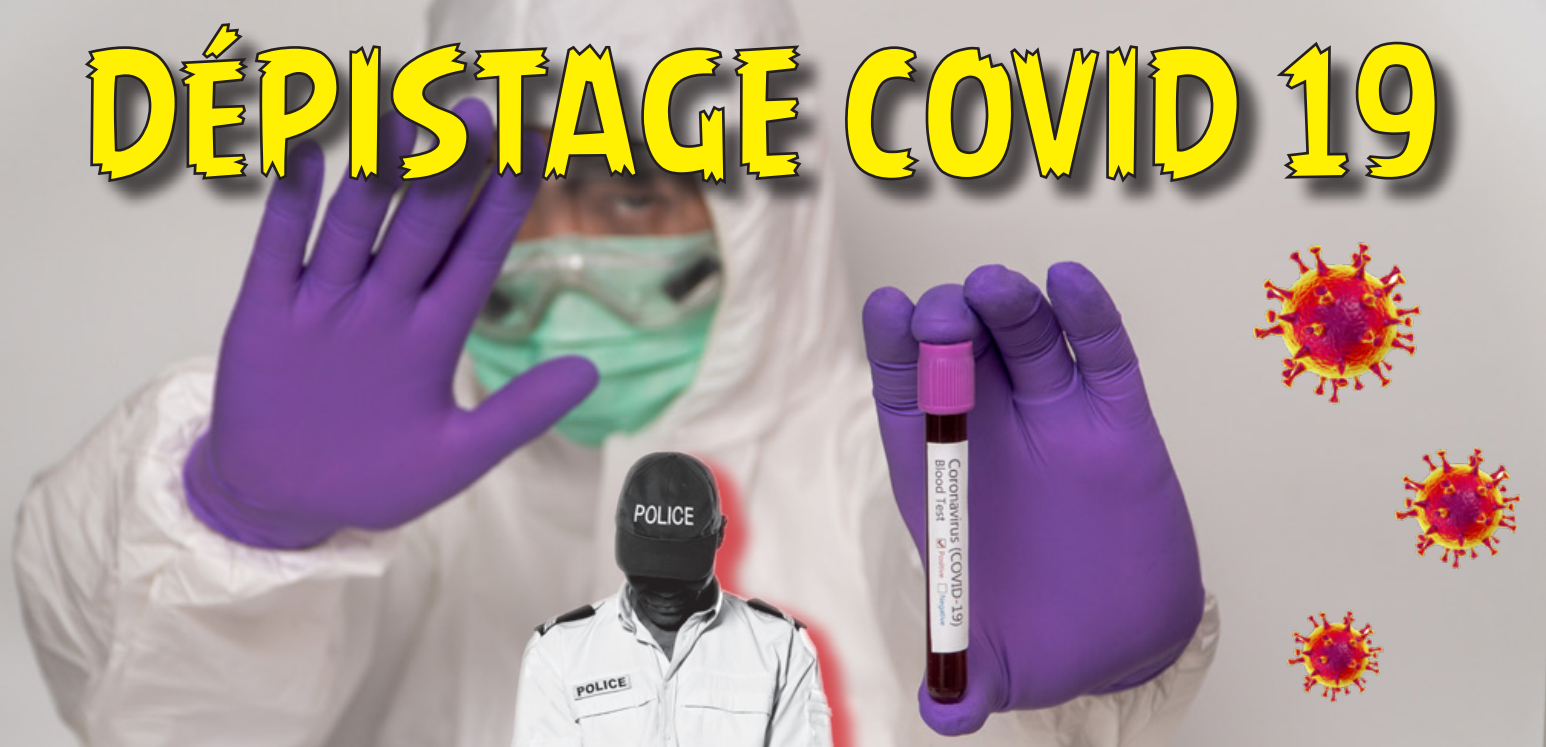


# DÉPISTAGE COVID 19



## LA POLICE AUSSI ÉCARTÉE ?

Alors que le journal officiel du 2 avril a permis la publication de l'ordonnance n° 2020-386 du 1er avril adaptant les conditions d'exercice des missions des services de santé au travail à l'urgence sanitaire et notamment procéder à des tests de dépistage du covid-19,

### QU'EN EST-IL POUR LA POLICE ?

**AUCUNE EXTENSION ACTÉE POUR LES SERVICES DE LA MÉDECINE DE PRÉVENTION**

Après l'absence de moyens de protection (masques, gants, gel hydroalcooliques,...), **C'EST MAINTENANT LES TESTS QUI NE SONT PAS PRÉVUS POUR LES AGENTS DE LA POLICE NATIONALE.**

Mais le déconfinement ne reposera-t-il pas sur la disponibilité, le courage et l'abnégation des policiers et des personnels administratifs techniques et scientifiques ?

Entre les atermoiements et les déclarations politiques contradictoires, **UNITÉ SGP POLICE** dit

**UNITÉ SGP POLICE** saisit Edouard PHILIPPE, Premier Ministre



06/04/2020

Bagnolet, le 4 Avril 2020

**Monsieur Edouard PHILIPPE**  
Premier Ministre  
Hotel Matignon  
57 rue de Varenne  
Paris 75007

Ref : YL/SECM/N°51

Monsieur le Premier Ministre,

Le journal officiel du 2 avril a permis la publication de l'ordonnance n° 2020-386 du 1er avril adaptant les conditions d'exercice des missions des services de santé au travail à l'urgence sanitaire.

Il appert, que jusqu'à présent, aucune extension n'ait été actée pour les services de la médecine de prévention de la police nationale.

Il m'apparaît essentiel, que cette ampliation puisse être décidée sans délai et ce, dans une logique immédiate du maintien de la disponibilité opérationnelle des agents du ministère, au moyen de l'article 2 de cette même ordonnance qui rend possible les tests de dépistage.

Alors même qu'une cohérence sanitaire et opérationnelle, devrait s'appliquer afin de permettre l'intégration des femmes et des hommes chargés d'assurer les contrôles du confinement à la liste des personnels admis à être prioritairement dépistés, il est tristement avéré que la logique appliquée par votre gouvernement, et vous-même, tend à transformer les services de police en clusters pandémiques avérés, ou risquant très certainement de l'être .

Il ne vous aura pas échappé que sans nos forces de l'ordre, et quel que soit le format adopté, le déconfinement reposera quasi exclusivement sur la disponibilité, le courage et l'abnégation des policiers et des personnels administratifs techniques et scientifiques.

L'absence des masques de protection, mais surtout les affirmations politiques qui l'ont accompagnée impose des dispositions pour la sécurité des personnels du ministère de l'intérieur et par déclinaison pour leurs proches et nos concitoyens.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le secrétaire général



Yves LEFEBVRE